

Séance du Conseil municipal du 15/02/2021 Réponses aux questions orales de l'opposition

1° PARKING DES FINES HERBES

Depuis plusieurs années, nous évoquons la nécessité de mettre en place une gestion dynamique de certaines emprises de stationnement public, dont notamment la Place des Fines Herbes.

Cette gestion dynamique a pour vocation d'informer par des panneaux électroniques, les automobilistes avant qu'ils ne s'y engagent du nombre de places de stationnement disponibles.

Ce dispositif présente les avantages suivants :

- information précise aux automobilistes,
- désengorgement et suppression des rotations inutiles sur l'emprise du parking,
- baisse de la pollution,
- augmentation des espaces réservés aux piétons et aux cyclistes par la mise en place d'accès et sorties pour les automobilistes en adéquation avec ces objectifs.

Ce dispositif prévoit de maintenir la gratuité des 20 premières minutes, permettant ainsi aux usagers de se rendre dans les commerces et services à proximité, dont notamment l'agence de La Poste. Ce projet a déjà fait l'objet de nombreux échanges avec des riverains, commerces et services de la Place des Fines Herbes.

Comme tous les projets d'aménagement, il sera présenté en commission

2° SYNDICAT FORESTIER OBERNAI-BERNARDSWILLER

Le Syndicat Forestier Obernai-Bernardswiller a été créé par arrêté du 28/06/1909. Il avait été procédé à la création d'une commission syndicale pour la gestion des biens indivis des communes d'Obernai et de Bernardswiller. Les caractéristiques en ont été précisées.

Les espaces forestiers, d'une superficie de 2136 hectares, sont constitués pour 1/5 pour Bernardswiller et 4/5 pour Obernai. La plus grande partie de cette superficie s'étend sur le ban d'Ottrott.

Nous avons proposé par courriers conjoints de la Ville d'Obernai et de la Commune de Bernardswiller du 23/02/2011 à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin, une mutation des statuts en vue de la création d'un SIVU. Le 03/05/2013, le Syndicat Forestier Obernai-Bernardswiller a validé le principe de création d'un SIVU. Le 13/05/2013, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement. Le 07/11/2013, la Trésorerie d'Obernai a validé l'analyse juridique qui a été envoyée par la Ville d'Obernai à la Préfecture du Bas-Rhin en date du 01/10/2013.

Le 16/12/2013, la commune de Bernardswiller a voté le principe de création d'un SIVU.

Le 21/01/2014, réunion de travail des membres du SFOB, en présence des maires des communes de Bernardswiller et d'Obernai.

Le 04/02/2014, à la demande de M. Raymond Klein, la réunion initialement prévue pour finaliser la rédaction de l'EPCI est reportée au 1/02/2014.

Le 18/02/2014, M. Raymond Klein ne souhaite pas valider la proposition de statuts qui avait recueilli un avis favorable des services de l'Etat, souhaitant étudier la possibilité de maintenir la Commission Syndicale en l'état.